

EN CAS DE SUSPICION :

<u>Cas n°1 : Élève « contact à risque »</u>	<u>Cas n°2 : Élève présentant des symptômes à la maison</u>	<u>Cas n°3 : Élève présentant des symptômes dans l'établissement</u>
<p>Les élèves identifiés comme « contacts à risque » ne sont pas accueillis dans l'établissement jusqu'au résultat négatif d'un test PCR ou antigénique, <u>réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé.</u></p> <p>Les responsables légaux de l'élève doivent attester sur l'honneur de la réalisation du test ET du <u>résultat négatif</u> de celui-ci. En l'absence d'une telle attestation, l'éviction scolaire est maintenue jusqu'à sa production ET pour une durée maximale de <u>14 jours.</u></p>	<p>En cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (infection respiratoire, fièvre, fatigue inexplicée, douleur musculaire, maux de tête inhabituels, diminution ou perte de goût et de l'odorat, diarrhée), <u>l'élève ne doit pas se rendre au collège</u> et les parents doivent consulter un médecin.</p> <p>L'élève revient au collège si les représentants légaux attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. A défaut, le retour se fera <u>après 7 jours</u> (si absence de fièvre, sinon + 48h). Modèle d'attestation sur l'ENT</p>	<p>Les représentants légaux sont contactés immédiatement et doivent venir récupérer leur enfant <u>au plus vite.</u> Un médecin doit être consulté.</p> <p>L'élève revient au collège si les représentants légaux attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. A défaut, le retour se fera <u>après 7 jours</u> (si absence de fièvre, sinon + 48h). Modèle d'attestation sur l'ENT</p>

CAS CONFIRMÉ:

La famille prévient immédiatement le chef d'établissement du résultat positif du test et de l'identification éventuelle d'un variant.

L'élève, placé en isolement, ne doit pas se rendre au collège avant le délai suivant :

- 7 jours pleins à partir de la date de début des symptômes,
- 7 jours pleins à partir du jour de prélèvement positif pour les cas asymptomatiques

Le retour des cas confirmés, après la période d'isolement, n'est pas conditionné à la réalisation d'un test PCR.

CAS CONFIRMÉ PORTANT LA VARIANTE BRITANNIQUE :

La confirmation d'un cas de variante britannique du virus dans une classe conduit à la fermeture de la classe.

Les élèves de cette classe sont donc assimilés à des contacts à risque.

Pour la procédure à suivre, se référer au cas n°1.

CAS CONFIRMÉ PORTANT LA VARIANTE SUD-AFRICAINE OU BRÉSILIENNE :

L'apparition d'une des 2 variantes nécessite la fermeture de la classe. Les élèves sont assimilés à des contacts à risque.

Cette fermeture est également mise en œuvre dès qu'un élève est identifié comme contact à risque d'un parent ou membre de la fratrie contaminé par une variante sud-africaine ou brésilienne.

Les contacts à risque doivent bénéficier d'un test PCR à J0. Un nouveau test sera réalisé 7 jours après le dernier contact avec la personne porteuse de la variante. **Il devra être négatif pour un retour au collège** (justificatif à fournir).

Pour les cas confirmés, la durée d'isolement est portée à **10 jours.** Seul la production d'un test négatif à l'issue de l'isolement permet un retour au collège.

Si le test revient positif, l'isolement est prolongé de 7 jours après ce résultat, soit 17 jours.

Le Principal



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :
[Prénom et Nom]

demeurant :
[Adresse]

représentant légal de :
[Prénom et Nom de l'élève]

atteste sur l'honneur que

- ⇒ mon enfant présente depuis le [date du constat des symptômes] des signes évocateurs de la Covid-19 ;
- ⇒ le médecin consulté le [date de la consultation] suite à l'apparition de signes évocateurs n'a pas diagnostiqué une suspicion de la Covid-19 et n'a pas prescrit de test RT-PCR ;
- ⇒ le résultat du test RT-PCR réalisé le [date du test] est négatif ;
- ⇒ le résultat du test RT-PCR réalisé le [date du test] est positif ;
- ⇒ mon enfant, testé positif à la Covid-19 le [date du test] ne présente plus de symptômes évocateurs de la Covid-19.
- ⇒ [autre, à préciser]

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [commune], le[date]

Signature

.....
[Prénom] [Nom]